

Neb.

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES NORD EST BÉARN #3

Nord Est Béarn
communauté de communes



Économie, social,
éducation

Nord Est Béarn

TERRE DE TALENTS





EN BREF

• Tour d'horizon et actualités du territoire



COLLECTIVITÉ

• Un budget à l'équilibre



SOCIAL

• Ehpad de Lembeye: première pierre en 2019
• Contrat local de santé: améliorer l'accès aux soins et renforcer la prévention



ÉCONOMIE

• Manger bio et local: quand la cantine s'enracine
• Des actions fortes pour les abeilles
• La Ressourcerie: Un lieu doublement vertueux
• Télétravailleurs, coworkers, créateurs... les Tiers-Lieux vous accueillent



TOURISME

• PLR Ousse Gabas
la rando prend l'air du temps



URBANISME/ ENVIRONNEMENT

• Le PLU Intercommunal du secteur Ousse-Gabas
• Le point sur la réhabilitation d'anciennes zones polluées
• Vers une meilleure intégration des projets d'aménagement
• Assainissement non collectif, transfert de compétence
• La biodiversité aux petits soins



PRATIQUE

• Numéros et services utiles

Neb.

ÉDITEUR: Communauté de communes Nord Est Béarn
BP 26 - 1, rue Saint Exupéry - 64 160 MORLAÀS
Tél.: 05.59.33.46.10

Directeur de la publication: Arthur Finzi

Conception, rédaction et mise en page:
www.agence-valeursdusud.fr

Impression: Imprimerie Perspective

Photos: © OT Morlaàs, © Adobe stock
Parution: Sept 2019

Avec ce magazine, LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES NORD EST BÉARN agit pour la gestion durable des forêts: ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.

« La volonté émerger »



Arthur Finzi,
Président de la Communauté
de communes Nord Est Béarn

Arthur Finzi, Président de la Communauté de communes, livre un état des lieux des actions menées et des échéances à venir.

Créée le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes Nord-Est-Béarn vient d'élargir ses compétences. Pourquoi?

L'année 2018 a été fondamentale pour notre collectivité. Nous avons élargi les champs d'actions, puisque, je le rappelle, nous intervenons au départ sur des compétences obligatoires. À titre d'exemple, l'action sociale, la culture, les nouvelles technologies ou la promotion du territoire font donc désormais partie de nos actions. Désormais, notre territoire, au travers des compétences dont il s'est doté, va pouvoir imprimer sa marque, répondre encore mieux aux attentes des administrés et accompagner davantage les communes dans leurs projets. En 2020, la pose de la première pierre de l'établissement

d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Lembeye, lancera un chantier fort, attendu depuis plusieurs années, qui illustre cette volonté que nous avons d'être au plus près du terrain.

L'économie vous tient à cœur, à l'instar du lancement d'un réseau de Tiers-Lieu...

L'économie est une compétence fondamentale pour un territoire comme le nôtre. 2019 est l'année où nous installons le réseau de Tiers-Lieu. Aujourd'hui, la Communauté de communes est fer de lance en la matière. Nous avons la volonté de faire émerger des talents. Ces derniers vont pouvoir poser les jalons de nouvelles activités, qui peuvent être des pratiques traditionnelles jusqu'à des entreprises de pointe ou des projets collectifs.

de faire des talents »

Autre initiative lancée, celle des circuits courts...

Notre ambition est d'accompagner le monde agricole en mettant en place des circuits courts. L'idée force est d'encourager le manger bio et local dans les cantines. En 2019, nous signerons une convention avec le Conseil Départemental qui va nous aider à finaliser ce montage circuits courts.

En faveur du commerce et de l'artisanat, un dossier FISAC a été déposé. Pourquoi ?

Nous saurons fin 2019 si notre dossier est retenu. La volonté est d'accompagner tous nos commerçants et artisans dans leurs investissements. Aujourd'hui, l'une des préoccupations majeures est de conserver le dernier commerce en milieu rural. Trouver des talents sur nos territoires et les aider à se développer, c'est un axe fondamental sur lequel doit être présente notre Communauté de communes.

L'action sociale fait partie des nouvelles compétences...

Nous sommes persuadés que nos administrés ont besoin qu'on les accompagne également au niveau social. Nous avons des populations diverses et variées qui ont des préoccupations différentes selon les âges. Le social est l'une des compétences phares du Conseil Départemental. Il n'est pas question de faire du doublon. L'idée est de faire l'inventaire de ce qui existe aujourd'hui, de faire le parallèle avec l'offre

du Département et que nous développions une offre sur les points qui restent de notre compétence et où il y a des carences. Le Contrat Local de Santé s'inscrit aussi dans ce schéma. Il va bien au-delà de l'attirance de médecins sur notre territoire. Nous allons réfléchir pour voir comment, avec tous les moyens modernes, faire de la médecine de proximité en milieu rural. Cela fait partie des préoccupations au quotidien de nos administrés.

Un mot sur la politique jeunesse ?

La petite enfance était la mieux organisée ici ou là avec des crèches, des Relais d'Assistants Maternelles, des centres de loisirs sans hébergement et un certain nombre d'activités liées au monde associatif et sportif ou en faveur des adolescents. Nous avons de la matière. Il fallait que l'on travaille ensemble pour harmoniser, traiter de la même manière les différents territoires. C'est un dossier sur lequel nous avons abouti et que l'on a enrichi. Notre accompagnement en faveur des écoles de musiques s'inscrit dans ce cadre.

Au-delà de ces sujets qui touchent directement les habitants, vous travaillez sur l'aménagement de l'espace et l'environnement...

Il y avait trois territoires riches en documents d'urbanisme, communaux ou intercommunaux. 2019 sera l'année de la réflexion

sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette étape permettra aux nouveaux élus, en 2020, d'avoir les bases de réflexion pour réaliser ce document d'urbanisme qui sera incontournable pour les intercommunalités d'ici 2026. En terme d'environnement, nous avons lancé une opération forte avec la réhabilitation de 13 décharges sauvages. Ces espaces seront mis en valeur et nous serviront également de supports pédagogiques.

Quelle est votre actualité en 2019 ?

La Communauté de communes est bien présente sur le territoire au travers de ces compétences. L'un des objectifs est d'aller à la rencontre des élus sur le territoire pour rappeler l'importance de la CCNEB. C'est une approche nécessaire sur ces nouvelles Communautés de communes, format XXL. Le maire d'une « petite » commune pourrait penser que les jeux sont faits d'avance et s'interroger sur ce que peut lui apporter la Communauté de communes. L'idée est de rappeler tout l'intérêt de l'intercommunalité, de l'amener au plus près de l' élu et de l'administré.

La création d'une marque est un sujet qui vous tient aussi à cœur...

Il faut que la Communauté de communes se dote d'une marque, avec une identité visuelle. Sur l'ensemble du territoire,

sur tous les engagements que nous avons, la marque « Communauté de communes » doit être présente et visible de tous. L'ambition est simplement de montrer ce sur quoi notre intercommunalité s'engage aujourd'hui. Je comprends la réaction de certains administrés qui s'interrogent sur le rôle de la Communauté de communes. S'ils saisissent mieux ce que nous faisons, ils l'utiliseront mieux

Autre sujet, celui du Diffuseur de Berlanne. Qu'en est-il ?

Il n'est pas tombé aux oubliettes. En 2018, avec l'Agglo de Pau et le Département, nous avons fait remonter à l'État des propositions communes. La Direction de l'Équipement et des Transports nous a fait redescendre des schémas que nous avons amendés. Mais depuis plusieurs mois, nous n'avons plus de nouvelle et sommes en attente du retour.

L'avenir, comment le voyez-vous ?

Notre territoire fait partie du Pole métropolitain Pays de Béarn. Cette structure est incontournable car nous aurions du mal à assumer seuls sur certains sujets comme le tourisme ou l'agriculture. Notre Communauté de communes est désormais bien structurée et en capacité de fonctionner parfaitement, en terme de levier d'actions. Il lui faut à présent imprimer sa marque, toujours en veillant à faire non pas à la place des communes mais pour les communes.



Un dossier FISAC déposé

Voilà une information qui intéressera de près les commerçants et artisans du territoire. La Communauté de communes a déposé le 31 janvier 2019 un dossier de candidature pour obtenir, en 2020, la mise en place d'une opération FISAC. Ce fonds d'État serait axé sur les 6 polarités que sont Morlaàs, Pontacq, Soumoulou, Lembeye, Ger et Nousty.

Changer le four de la boulangerie, refaire la vitrine ou encore procéder à des travaux d'accessibilité... tous ces travaux pourront bénéficier d'aides si le dossier FISAC est accepté. « Les projets publics, tels que la construction d'une halle couverte pour un marché, peuvent aussi bénéficier de ces fonds. Ceux d'associations de commerçants aussi » détaille Bastien Isère, Directeur du développement économique. Les services de l'État vont procéder à l'instruction du dossier pendant un an avant de rendre leur avis. Réponse début 2020!

Contact : Laetitia JOVINE- l.jovine@cc-nordestbearn.fr - 06 17 41 80 07



16-25 ans en difficultés... contactez l'IEBA

Trouver un emploi ou un logement... certains jeunes peu ou pas qualifiés peuvent parfois rencontrer des difficultés pour construire leur parcours de vie. Vous êtes concernés? Vous connaissez un jeune qui aurait besoin d'aide? Une seule adresse: les conseillers d'Insertion Emploi Béarn Adour, basés à Morlaàs, accompagne les jeunes de 16 à 25 ans. Des permanences ont lieu sur le territoire, sur prise de rendez-vous, dans les communes suivantes: Soumoulou, Pontacq, Montaner, Ger, Lembeye. La Communauté de communes Nord-Est Béarn contribue au financement de l'association Insertion Emploi Béarn Adour.

IEBA Siège - Place de la Tour, 64230 Morlaàs
Tél. 05 59 33 63 67 contact@ieba64.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Accès au droit: des permanences gratuites pour vous

La Communauté de communes a signé une convention avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit pour développer au plus près de ses administrés en difficulté des permanences d'avocats, notaires et huissiers pour de premières consultations gratuites et apporter les premiers éléments. C'est ce que l'on appelle l'accès au droit. Des permanences sont organisées au siège de la Communauté de communes, à Morlaàs, mais aussi à Pontacq.



Nouvel élan touristique en Nord Béarn

Source de richesse, le tourisme va tracer une nouvelle ligne via la création d'un Office intercommunal qui gèrera cette thématique. Celui-ci rayonnera sur les deux intercommunalités Nord Est Béarn et Luys en Béarn pour épouser la logique d'une offre qui s'étend de Pontacq à Morlanne, en passant par Morlaàs, Lembeye, Garlin. « Nous avons un très bel arc-en-ciel avec des patrimoines divers et variés, une culture béarnaise bien présente, des richesses en terme agricole et viticole. Cet office sera une référence pour le Pole Métropolitain du Pays de Béarn en terme de tourisme » souligne Arthur Finzi, le président de la Communauté de communes Nord Est Béarn.



Le plus grand maillot jaune humain du monde

À Pontacq, le record du monde du plus grand maillot jaune humain restera dans les mémoires. Lors de la 14^{ème} étape du Tour de France, le 20 juillet, 1 800 personnes venues de 73 communes du territoire ont joué le jeu. Tous vêtus de jaune, les participants ont formé un maillot géant au moment du passage des coureurs. Une image que n'ont pas manqué les caméras de télévision. L'événement a été coordonné par l'Agence d'attractivité et de Développement Touristique Béarn-Pays basque, la Communauté de communes Nord Est Béarn et la ville de Pontacq. Associations, commerçants et artisans ont largement contribué au succès de cette mobilisation. Bravo à tous !

Merci aux entreprises du territoire qui ont soutenu ce projet :



Rénovation de l'habitat Jusqu'à 1 000 € d'aides pour vos travaux

Avis aux propriétaires et bailleurs qui souhaitent procéder à des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation à l'autonomie... Un programme d'intérêt général « PIG Bien chez soi » a été lancé sur le périmètre de la Communauté de communes Nord-Est Béarn en janvier 2019. En complément des aides délivrées par l'ANAH et le Département, chaque propriétaire ou bailleur, s'il rentre dans les critères, pourra solliciter des aides sur les thématiques énergie, adaptation à l'autonomie et dégradation de l'habitat, à raison de 10 % du coût des travaux hors taxes, avec un plafond d'aides à 1000 € par dossier.

Contact : Pôle Habitat du Conseil Départemental 64 - 05 59 11 40 71





NOTRE BUDGET *est maîtrisé*

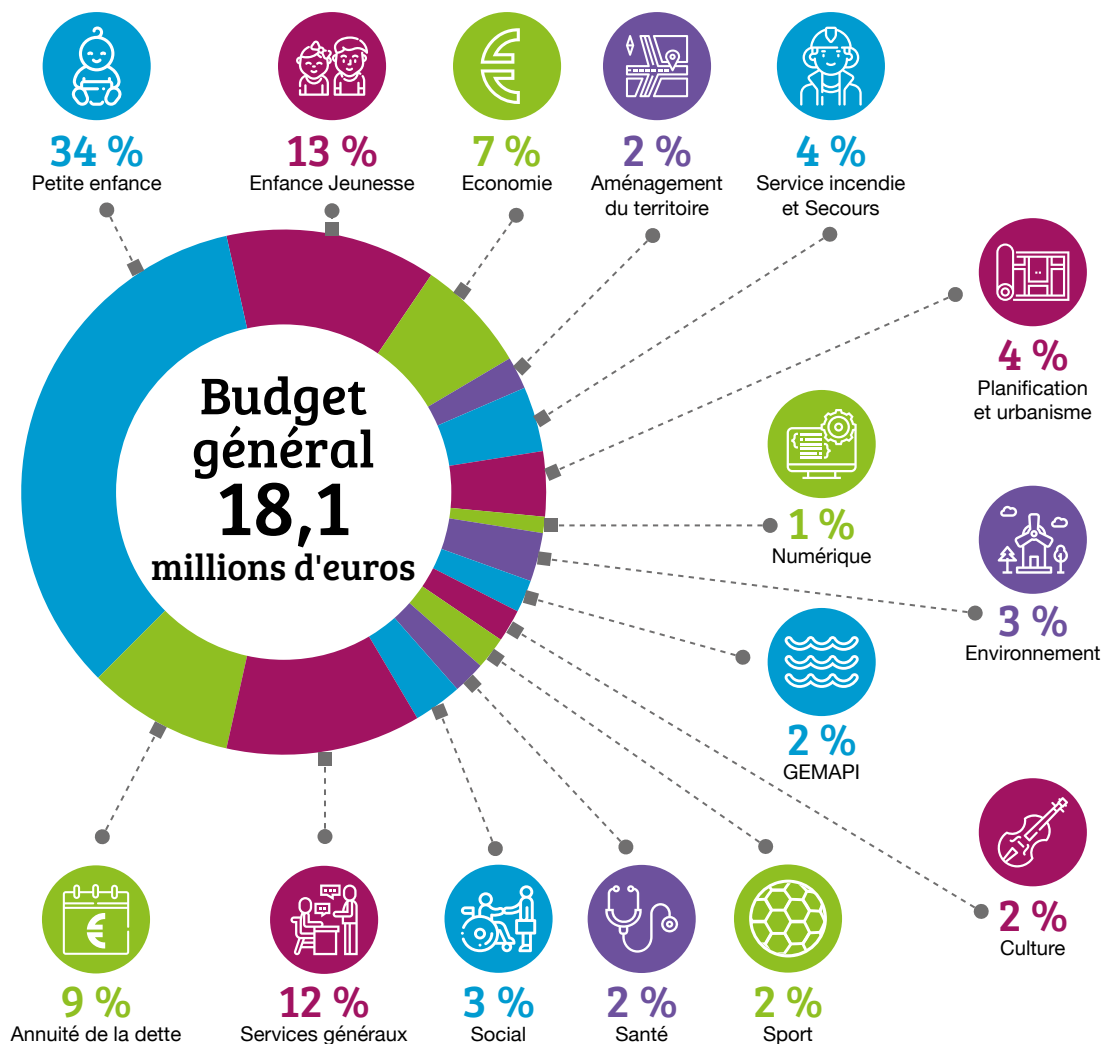


Depuis 2017, nous avons repris les engagements financiers des trois intercommunalités précédentes, sans trop de difficultés techniques ou autres. Toutefois, nous devons rester vigilants sur l'évolution des charges. Le budget de la Communauté de communes avoisine les 18 millions d'euros. Il est certes voté par le conseil; pour autant, des économies devront être recherchées dans tous les services communautaires.

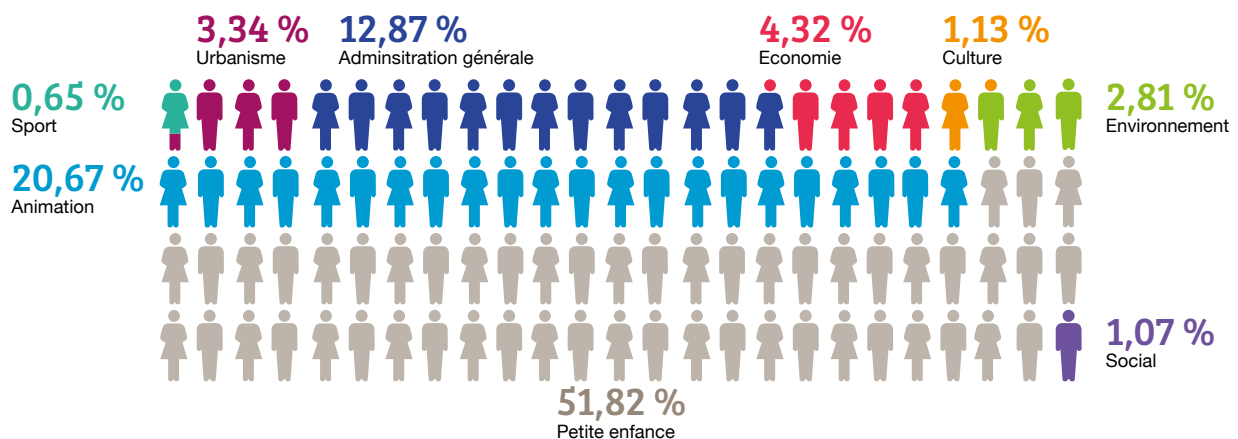
Il ne s'agit pas de consommer l'ensemble des crédits votés. En ce qui concerne les 110 agents de la Communauté de communes, nous avons mené un travail de fond pendant deux ans pour aller à leur rencontre et découvrir un certain nombre de compétences que l'on a pu mettre en œuvre sur l'environnement, l'ingénierie bâtiment... Le nouvel organigramme qui sera élaboré en 2019 va nous permettre de bien répartir notre personnel en fonction de nos besoins.

Jean-Pierre Barrère, 1^{er} Vice-président en charge des finances

COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET DE LA CCNEB ?



Répartition du personnel CCNEB par service



QUELLES SONT **LES MISSIONS** DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORD EST BÉARN ?

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2017, ses 73 communes-membres ont transféré à la Communauté de communes des compétences et les moyens nécessaires pour qu'elle puisse mener à bien ses missions. Les élus ont décidé de faire évoluer ces compétences le 1^{er} janvier 2019.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire. Par exemple : documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, carte communale), réserves foncières pour des projets communautaires, Plan Local de Randonnées.

Actions de développement économique. Par exemple : création et gestion de zones d'activités, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales et à l'artisanat, soutien à l'agriculture et la viticulture, promotion du Tourisme, notamment par les Offices de Tourisme.

Gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) sur 4 bassins versants les Lées, le Gabas, les Luys, l'Ousse. Compétence exercée pour tout ou partie par les 4 syndicats de rivière.

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage. À exercer dans le cadre du schéma départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage.

Collecte et traitement de déchets des ménages et déchets assimilés. Compétence exercée au travers du SIECTOM Coteaux Béarn Adour.



73 communes
35 000 habitants



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement. Par exemple : réhabilitation des décharges sauvages, Installations de stockage de Déchets Inertes, Plan Climat Air Énergie Territorial, Patrimoine naturel.

Politique du logement et du cadre de vie. Par exemple soutien dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Bien Chez Soi.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Par exemple piscines d'Arrosès et de Pontacq.

Action sociale d'intérêt communautaire. Par exemple Relais d'Assistants Maternelles, crèches, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Espace Jeunes, espace de vie sociale, action d'accompagnement pour personnes âgées ou dépendantes (MARPA, EHPAD, portage de repas...) et en matière de santé.

Création et gestion de maisons de service au public et définition des obligations de service public.

À chaque fois, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn exerce les compétences en lieu et place des communes-membres.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Assainissement non collectif, missions obligatoires et facultatives (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Numérique. Par exemple l'Espace Public Numérique sur Lembeye, membre actif au Syndicat la Fibre 64 (travaux et usages).

Culture - Sport. Par exemple Lecture Publique, musique, aide aux associations dans le cadre de la formation pour les enfants de moins de 16 ans ou de l'événementiel pour un intérêt communautaire.

Versement des contributions obligatoires d'incendie et de secours de Service Départemental d'Incendie et de Secours et participations pour la construction des Centres d'Incendie et de Secours.

Régie transports scolaires desservant le collège de Lembeye et écoles maternelles et primaires du secteur de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Lembeye en Vic-Bilh.

EHPAD DE LEMBEYE

Première pierre en 2020



C'est début 2020 que sera posée la première pierre de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Lembeye. L'ouverture de cette maison de retraite médicalisée est programmée pour l'automne 2021. Près de 40 emplois seront créés et 66 résidents pourront y séjourner.



Robert Gaye,
élu délégué au sein de la
Communauté de communes

Dix ans que ce projet était dans les cartons. C'est désormais acté, l'Ehpad de Lembeye, Etablissement d'hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, va enfin voir le jour. « La mobilisation et la persévérance des élus a permis d'obtenir une issue favorable à ce dossier. Nous avons reçu, le 9 novembre 2017, l'arrêté d'autorisation relatif à la création d'un établissement de 74 places » souligne Robert Gaye, élu délégué au sein de la Communauté de communes Nord Est Béarn pour suivre ce dossier et également président de l'Association de Gestion.

Le Bosquet à Morlaàs, spécialisé Alzheimer, le centre gérontologique à Pontacq... et bientôt l'Ehpad de Lembeye, telles seront donc les solutions pour les personnes âgées dépendantes de l'Est Béarn, qui n'auront plus forcément besoin de chercher des places sur Pau ou dans les Hautes-Pyrénées.

Au sein de l'Ehpad, véritable maison de retraite médicalisée, on croiera donc des infirmiers et des aides-soignants. « C'est la prise en charge de cette médicalisation que nous attendions de la part de l'État. Sans cet accord, nous ne pouvions pas ouvrir un établissement de ce type-là » rappelle Robert Gaye.

Le tarif à la journée acquitté par les futurs résidents répondra donc aux normes départementales et sera de l'ordre de 53 €.

Après le dépôt du permis de construire au 3^{ème} trimestre, le mois de novembre sera consacré au lancement des appels d'offres, « La pose de la première pierre est programmée pour le mois de février 2020. Il faudra compter ensuite environ deux ans de travaux. L'ouverture de l'Ehpad devrait donc se faire fin 2021 » rappelle Robert Gaye. Le bâtiment sera construit à côté de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Rayonnement social et économique

Nul doute que l'Ehpad de Lembeye sera un projet porteur à plus d'un titre, tant en terme de service rendu à la population qu'au niveau économique, à commencer par la quarantaine d'emplois qui seront créés. « Pour les embauches, nous allons prendre contact avec Pôle Emploi et l'IEBA afin d'organiser un forum de l'emploi. Cette rencontre aura pour but de présenter l'Ehpad, les métiers dédiés, les profils recherchés. Nous aurons besoin de personnels qualifiés car nous intervenons sur l'humain. Par conséquent, nous allons travailler sur les besoins de formation afin d'étudier

74

PLACES dont
12 réservées aux patients
atteints de la maladie
d'alzheimer.

2

LITS TEMPORAIRES
Réservés aux patients en
sortie d'hospitalisation ou
pour soulager des aidants
familiaux.

12

PLACES
d'activités et de
soins adaptés.

6

**PLACES ACCUEIL
DE JOUR** Pour des personnes
qui y passent la journée et
rentrent chez elles le soir.

40 emplois créés

En recherche d'emploi? Envie de vous former et de changer de voie? Un forum de l'emploi avec toutes les informations utiles sera organisé sur Lembeye courant 2020.

comment accompagner au mieux les candidats, même ceux qui travaillent aujourd'hui dans d'autres secteurs d'activité. Ce travail sera fait au cours de l'automne 2019 ». Quant aux futurs résidents, leurs familles et entourage pourront obtenir les renseignements concernant les inscriptions à compter de début 2021.

Une subvention de 216 000 euros de la part de la Communauté de communes

Côté budget, le plan de financement s'élève à 7,588 millions d'euros TTC. Deux aides importantes permettront d'atténuer la facture : celle de la Caisse Nationale pour la Solidarité de l'Autonomie, à hauteur de 1 million d'euros, celle du Conseil départemental, de 969 253 €. Quant à la participation de la Communauté de communes, elle se traduira par une subvention de 216 000 €.

C'est Office 64 de l'Habitat qui assurera la construction et l'entretien du bâtiment. L'Association de Gestion Médico-Sociale gèrera le fonctionnement de la structure.



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

La santé au cœur des territoires

Lutter contre la désertification médicale, prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées, soutenir la santé des jeunes, sensibiliser à la qualité de l'air, favoriser l'accès au sport...c'est l'enjeu du Contrat Local de Santé qui sera bientôt mis en place sur notre territoire.



Comment améliorer l'accès aux soins sur notre territoire ? Cette question, les élus de la CCNEB ont décidé d'y apporter des réponses. Tout d'abord en inscrivant le sujet dans les statuts de l'intercommunalité. Ensuite, en préparant la mise en place d'un Contrat Local de Santé, en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et les 2 Communautés de communes limitrophes, celle des Luys en Béarn et celle du Pays de Nay.

« Au cours de l'année 2018, un diagnostic des besoins « santé » du territoire a été réalisé sur l'Est Béarn. Celui-ci a été partagé, au cours d'un séminaire en décembre 2018, avec l'ensemble des acteurs institutionnels, professionnels et partenaires qui gravitent autour de la santé. Toutes les

problématiques ont été abordées : l'accès aux soins, le maintien à domicile des personnes âgées, la qualité de l'air et de l'eau, la prise en compte des situations de handicap, la prévention auprès des publics précaires... Il est possible d'agir sur notre mode de vie et sur notre exposition environnementale pour influencer notre état de santé, la santé ce n'est pas que l'affaire du médecin, il y a d'autres déterminants qui entrent en jeu ! » explique Julie Aubies-Trouilh de la CCNEB.

Avec un constat de taille : beaucoup de solutions existent sur le territoire. L'enjeu est surtout de créer du lien entre les partenaires, de mettre en place des actions pour mieux faire savoir à la population ce qui existe. Bien souvent, il manque de la sensibilisation, du lien à faire, de l'infor-

mation sur les dispositifs voire les aides qui existent. Il y a, par exemple, une multitude d'acteurs qui gravitent autour des personnes âgées mais ce maillage de partenaires n'est pas forcément connu.

Le Contrat Local de Santé permettra de renforcer ou créer ces partenariats par une série d'actions destinées à favoriser la santé et le bien-être des habitants. Ces actions émergeront des groupes de travail animés par Sophie CAMPET, coordinatrice du dispositif, qui est en charge d'animer cette dynamique locale engagée entre l'Etat, les collectivités et l'ensemble des acteurs pour la santé des habitants.

Contact : Sophie CAMPET - Coordinatrice du Contrat Local de Santé - 07 85 50 69 51

L'Est Béarn, pilote départemental sur la présence médicale

Près des 2/3 des médecins du 64 ont plus de 50 ans. Une problématique importante dont s'est saisi le Département. Une expérimentation a été mise en place sur les territoires de Garlin et Lembeye en 2018.

Du sur-mesure pour conforter, par exemple, l'installation de 2 médecins à Lembeye en sus des 2 déjà en place, au sein de la maison de santé.

« Ces installations ont pu être accompagnées grâce au réseau des partenaires qui s'est constitué via le dispositif « Présence Médicale 64 » lancé par le Département. C'est la mutualisation de toutes ces expertises qui a permis d'identifier, voire d'inventer, des solutions adaptées pour chacune de ces installations. L'idée est de tirer les enseignements de cette expérimentation menée sur Lembeye et de déployer les mesures de la « boîte à outils » départementale pour attirer de nouveaux praticiens, et leurs familles, sur le territoire. Cela passera, par exemple, par l'accueil d'internes-stagiaires sur le territoire, le démarchage d'étudiants en médecine, la création d'un guichet unique pour accompagner les nouveaux médecins, l'accueil de leurs familles sur le territoire ... » souligne Julie Aubies-Trouilh.

Il reste encore à faire : favoriser les consultations « avancées » en gériatrie et santé mentale, favoriser la venue d'autres professionnels tels que des orthophonistes ou des psychologues, engager une réflexion sur la « télémédecine » et surtout veiller à toujours favoriser l'accès aux services santé pour les personnes vieillissantes, handicapées ou peu mobiles ». « La permanence ou la continuité des soins est une nécessité, notamment en milieu rural » indique Michel Chantre.



**La santé,
priorité
communautaire**

362 000 €

de la Communauté de
communes affectés à la santé



MANGER BIO ET LOCAL

quand la cantine s'enracine

À la cantine du collège de La Hourquie les élèves mangent de plus en plus de produits bio et locaux. Le responsable de restauration Stéphane Rusch orchestre ce changement.



Depuis 5 ans, le collège de La Hourquie à Morlaàs fait évoluer la restauration vers plus de produits locaux et bio. Élèves, professeurs et personnels du collège prennent plaisir à se mettre à table. Dans l'assiette, les plats sont mitonnés par l'équipe cuisine à partir de produits bios (28 %) et sourcés localement (22 %). « Nous étions à 1 % de bio en 2013 » fait remarquer Stéphane Rusch, le responsable de restauration. C'est à lui que le collège doit cette évolution, qui demande un investissement important de la part des cuisiniers. En effet, l'économat est passé d'une dizaine de fournisseurs auparavant à une quarantaine aujourd'hui. L'approvisionnement en circuit court complexifie l'organisation de la cuisine car, à ce jour, les producteurs livrent un à un le collège, un peu au compte-goutte. Mais, pour Stéphane Rusch, le jeu en vaut la chandelle. Le gaspillage diminue de jour en jour. Le bar à salade mis en place dans le réfectoire et garni de légumes frais a remplacé une assiette de crudités dont une partie finissait à la poubelle.

Goût à la hausse, coût à la baisse

Désormais, la truite bio des Pyrénées élevée à Pédéhourat fait saliver les élèves tout comme le chili con carne cuisiné par Stéphane Rusch et son équipe à partir de bœuf bio acheté à Lamayou et de haricots rouges bios produits à Poursiugues-Boucoue.

Ce virage dans la restauration scolaire Stéphane Rusch l'a accompli en gardant toujours un œil sur le budget. Et contre toute attente celui-ci a baissé. « On est passé d'un repas à 2,03 € il y a 5 ans à 1,96 € aujourd'hui ». Pour réaliser ce tour de force, le responsable élabore des recettes qui permettent, tout en mangeant très bien et équilibré, de maîtriser les cordons de la bourse. « En introduisant du soja bio dans les préparations carnées comme un axoa ou des pâtes bolognaise, le coût du plat diminue sans perturber les saveurs » détaille Stéphane Rusch.

Cuisine et pédagogie

À plusieurs reprises au cours de l'année scolaire, Stéphane Rusch travaille ses menus en lien avec les professeurs. Des thématiques pédagogiques découlent des menus comme un repas médiéval ou encore un menu allemand. Cette continuité pédagogique jusqu'au réfectoire est une manière originale de sensibiliser les élèves à d'autres cultures.

Un projet de territoire

C'est grâce à l'expérience accumulée par le Conseil départemental dans les collèges que sont accompagnés les écoles primaires, crèches et établissements médico-sociaux volontaires pour introduire des produits locaux et bio dans les repas proposés à leurs convives. Une convention de partenariat tripartite (Conseil départemental 64, Association des Maires 64, CCNEB) avec pour objectif le transfert d'expérience du dispositif « manger bio et local, labels et terroirs » est en cours d'élaboration. Grâce à cette convention, outre l'accompagnement individuel des cantines volontaires des écoles et des crèches, l'objectif est de favoriser des collaborations entre les cuisiniers des différentes cantines du territoire, de l'échange de bonnes pratiques qui permettront de développer la part des produits locaux et bios dans l'alimentation de leurs convives.



De la ferme à l'assiette avec les circuits courts

Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) proposent des paniers de produits frais en provenance directe de la ferme. La vente se fait lors de points relais (voir liste ci-dessous).

4 AMAP sur notre territoire:

■ **Morlaàs**: l'AMAP de Morlaàs se tient le mardi soir de 19h à 19h30, place de La Hourquie.

Contact:
amapmorlaascontact@gmail.com
amapmorlaas.wordpress.com

■ **Serres Morlaàs**: l'AMAP de Serres-Morlaàs, Amapollen, se déroule le mercredi soir, de 19h00 à 19h45, à la maison Naude au centre du village.

Contact:
olivier.ducuing@gmail.com

■ **Bernadets**: les livraisons de l'AMAP de Bernadets ont lieu chaque mardi de 18h15 à 18h45 sur le parking de la salle des fêtes du village.

Contact:
Joël Sauvage amap.bernadets64@gmail.com

■ **Soumoulou**: le rendez-vous AMAP a lieu le mercredi de 18h à 19h sous le hall d'Ossau, rue de Ladevèze.

Contact:
Estelle Bouchs
amapsoumoulou@yahoo.fr



À Ger, les élus accompagnent l'arrivée des filières courtes dans la cantine scolaire du village

La cantine scolaire de l'école primaire de Ger sert entre 150 et 160 repas par jour. En lien direct avec la démarche soutenue par la Communauté de communes, le maire Bernard Poublan et les membres de son équipe, Evelyne Ponneau, Jean-Michel Patacq et Christine Tintet mettent en œuvre l'entrée de fournisseurs locaux dans l'approvisionnement de la cantine du village dès septembre 2019. La commune ne part pas de zéro et les cantinières Maguy Legruiec et Maryline Sorbet sont prêtes à relever le défi. Le Collectif fermier 64 et le CIVAM Béarn accompagnent la municipalité dans la mise en place du projet. « Nous avons déjà quelques producteurs locaux qui nous fournissent, mais nous voulons aller plus loin pour répondre aux attentes et parce que c'est le sens de la loi Egalim votée fin 2018 qui encadre l'instauration de 50 % de produits locaux dans l'approvisionnement de la restauration collective » souligne Jean-Michel Patacq. Les élus pensent déjà à la suite avec un modèle de cuisine en circuit court qui pourrait profiter aussi à la crèche intercommunale et à la résidence intergénérationnelle. À noter que les communes de Saint-Castin, Morlaàs et Simacourbe sont dans la même démarche.

Et aussi...

« La Ruche qui dit oui »

Un projet de « La Ruche qui dit oui » est en cours à Pontacq. Il est porté par Sophie Mathieu et Patricia Scotto qui cherchent activement de nouveaux membres pour ouvrir rapidement ce circuit court présent partout en France. Les porteuses du projet ont déjà un horaire et un lieu pour la distribution des produits : tous les mardis de 17h à 19h, à l'Espace Jean-Claude Hauret, 6 rue Mesplès à Pontacq. À cette occasion les producteurs de légumes de viande de produits laitiers et même de bière rencontrent directement les consommateurs membres du réseau. Une sorte de mini marché hebdomadaire!

laruchequiditouiPontacq64@gmail.com ou laruchepontacq64@gmail.com

DES ACTIONS FORTES pour les abeilles

Dans le village de Saint-Castin, l'association Castin'Nature porte un projet pédagogique ambitieux autour de l'apiculture. Depuis le début de l'année, elle dispense des séances d'initiation très suivies.



L'abeille serait-elle l'insecte préféré des Français? Certainement si l'on en juge par l'engouement suscité par les ruches et leurs occupantes. Pour répondre à la soif de connaissance qui s'exprime, l'association Castin'Nature a mis en place des initiations à l'apiculture. Une fois par mois, le cofondateur de l'association Christophe Vigne, apiculteur amateur, fin connaisseur des abeilles et passionné de nature, divulgue son savoir. Depuis 2014, Castin'Nature sensibilise les jeunes mais aussi de plus en plus d'adultes à l'environnement et à l'apiculture. Grâce à un programme nourri d'animations (Fête de la Nature, ramassage de déchets, nettoyage de fossés, ateliers faune et flore...) l'association s'est rendue visible auprès d'un nombre de participants toujours en croissance.

Susciter des vocations professionnelles

Castin'Nature porte aujourd'hui le projet d'une Maison de la Nature à

l'échelle de la Communauté de Communes Nord Est Béarn. Celle-ci permettrait un accueil du public dans des conditions optimales et fournirait un cadre au développement des activités et de la pédagogie de l'association.

La Maison de la Nature occuperait les anciens vestiaires et terrain de football de Saint-Castin et représenterait un lieu de partages, d'échanges et d'éducation à l'environnement à l'échelle intercommunale. L'initiation à l'apiculture est le premier volet de ce projet ambitieux. Car trop nombreux sont les apiculteurs qui achètent le matériel et une colonie sans s'être formés ni avoir été accompagnés pour en assurer une gestion efficace. Castin'Nature espère même susciter des vocations professionnelles, au-delà de la simple apiculture de loisir. C'est tout un capital éducatif et pédagogique qui est en train d'être construit à destination des jeunes et des adultes.

Christophe Vigne

06 07 22 92 33 ou castin.nature@orange.fr

Une miellerie collective pour soutenir une filière en devenir

Une miellerie collective est en projet du côté de Lembeye. Portée par un groupe d'apiculteurs, cet outil pourrait être le point de départ d'une vraie filière avec un miel d'appellation à la clé. L'association Abeilles et Territoire

a reçu le plein soutien de la Communauté de communes. Le projet va dans le sens d'une agriculture durable. Yves

Robert, co-président de l'association explique: « Chaque fois que nous échangeons avec des agriculteurs sur les bienfaits des abeilles pour l'agriculture nous rencontrons une oreille attentive. Il y a une vraie curiosité. Nous-même



sommes proches du monde agricole et nous sommes persuadés que nous avons un avenir commun ». La miellerie a pour objectif de fournir un outil d'extraction du miel, mais aussi de fabrication de produits à valeur ajoutée. Cette structure sera accessible aux professionnels et aux amateurs. L'association estime que parmi ces derniers, un certain nombre pourrait basculer vers la professionnalisation grâce à un tel équipement. Elle lance un

appel pour faire grossir ses rangs et mener le projet à son terme, à l'horizon 2020-2021. À ce moment-là, la miellerie devrait ouvrir dans les locaux de la Conserverie du Vic Bilh où une extension est prévue pour accueillir également une laiterie.

Si ce projet vous intéresse n'hésitez pas à contacter Abeilles et Territoire. Tél. 06 66 79 41 20



Signature de la convention actant l'engagement de la Collectivité et de l'association.

LA RESSOURCERIE

Un lieu doublement vertueux

Adour Ressourcerie s'installe à Morlaàs. Ce lieu ouvert au public récupère et valorise les meubles et objets usagés. Explication...

Avec sa boutique de 500 m², la Ressourcerie de Morlaàs-Berlanne offre une deuxième vie aux meubles, à l'électroménager, au matériel informatique à la vaisselle et au textile voués à la destruction. En effet, la ressourcerie peut compter sur les 22 déchetteries partenaires de Eauze dans le Gers, à Aire-sur-l'Adour et bien entendu Morlaàs (5 rue des Bruyères - ZA Berlanne) pour récupérer ces objets. Une fois triés, ces derniers passent par l'atelier de la ressourcerie pour une remise en état avant de rejoindre le point de vente ouvert à tous. Chacun peut aussi déposer à la ressourcerie les objets dont il souhaite se débarrasser.

Retrouver la vie active

Ce cycle est d'autant plus vertueux que les opérations de valorisation (tri, test et réparation) sont réalisées par des personnes éloignées de l'emploi qui retrouvent ici une activité et mettent en œuvre de réelles compétences. Ce modèle, c'est Alexandre Martin qui l'a mis en œuvre avec succès à Aire-sur-l'Adour en créant, il y a 5 ans, Landes Ressourcerie. « Notre structure est à l'origine un support pour la création d'un chantier d'insertion. Nous embauchons des personnes éloignées de l'emploi, afin de leur permettre une remise à niveau et une ré-insertion plus adaptée à leurs aptitudes. Dans les Landes, depuis 2014, 63 salariés en insertion ont retrouvé une place dans la vie active » explique l'entrepreneur social.

Des meubles qui ont séduit Michel Guérard

Sur le site de Morlaàs, Alexandre Martin et son équipe comptent appliquer la même recette que celle qui a fait le succès de Landes Ressourcerie. L'accompagnement individualisé autour d'un projet d'insertion est ici servi par la présence d'un encadrement ultra-professionnel. L'atelier de restauration de meubles où un ébéniste transmet son savoir-faire est à ce point

créatif que Michel Guérard y a acheté des meubles pour son domaine hôtelier de luxe à Eugénie-les-Bains dans les Landes. Avec ses partenaires béarnais, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), Pôle Emploi et la Mission locale la Ressourcerie de Morlaàs-Berlanne entend poursuivre dans la même voie.



Un projet aidé

La Communauté de communes Nord Est Béarn accompagne le développement de cette structure par le biais d'une aide de 500 €/mois, versée pendant 3 ans. Une convention actant l'engagement de la Collectivité et de l'association a été signée le 17 juillet 2019.





TÉLÉTRAVAILLEURS, COWORKERS, CRÉATEURS...

les Tiers-Lieux vous accueillent

L'aménagement numérique des territoires passe notamment par la création de tiers-lieux, des espaces de coworking où les connexions Internet sont fluides et où des dynamiques d'animation peuvent aussi voir le jour entre porteurs de projets. La mise en place d'un réseau de Tiers-Lieux est en cours sur le Nord-Est Béarn. Une première à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques.

Vous avez envie de passer en télétravail? Vous lancez votre micro-entreprise? Vous avez un projet collectif? Chacun d'entre vous peut avoir un intérêt à utiliser l'un des Tiers-Lieux du territoire.

« Le réseau de Tiers-lieux a pour ambition de proposer aux indépendants, créatifs ou travailleurs nomades, des locaux modernes, des équipements bureautiques et informatiques ainsi que des services performants collectifs tels que des espaces de co-working, des connexions Internet, salles de réunion pour une participation financière par jour modique et adaptée à toutes les bourses... La Région a une politique volontariste, avec l'ambition de soutenir la réalisation d'un Tiers-lieu à moins de 20 minutes pour chaque habitant. La Communauté de communes Nord-Est Béarn s'inscrit dans ce schéma » rappellent Mathieu Des-touesse et Bastien Isère, en charge d'accompagner l'amorçage de chacun des lieux.

Outil d'amélioration du territoire

Au-delà de l'espace de coworking, dont le concept est basé sur la location de bureaux, le Tiers-Lieu, espace de travail partagé s'affiche comme une source de dynamique d'ouverture et d'animation. « Le Tiers-Lieu, ce n'est pas que de la location de bureaux. Demain, cela peut être un formidable outil d'animation du territoire » souligne Bastien Isère comme la structuration de filières courtes de transformation de produits carnés, laitiers ou apicoles autour de la Conserverie du Vic-Bilh.

Avec Diapason à Lembeye

À Lembeye, l'association Diapason, responsable de l'espace de vie sociale, est chargée de l'animation du Tiers-Lieu. « Le Tiers-Lieu se structure depuis 2017. Cela a un sens d'accompagner les initiatives de professionnels. Nous avons par exemple un agent de la mairie de Lons qui vient chaque lundi faire du télétravail depuis notre Tiers-Lieu. Tous les entrepreneurs viennent chercher un lieu de vie. Etre indépendant dans son coin c'est difficile, surtout en milieu rural.

Le Tiers-Lieu permet de se faire connaître, d'avoir une meilleure connaissance des partenaires du territoire ou acteurs à solliciter. Le Tiers-Lieu génère de la curiosité » confirme Stéphanie Loustau, directrice de l'association Diapason.

Création à Morlaàs

Sur la commune de Morlaàs, la Société Coopérative à Actions Simplifiée dénommée « Espace Coopératif des Fors » propose un volant d'actions et d'animations via la création d'un espace de travail collaboratif situé au n°11 place de La Tour. L'objectif général de l'Espace Coopératif des Fors est de créer un tiers-lieu multidimensionnel :

1. Un espace partagé d'initiatives, dédié à la création et plus largement à la créativité, à l'entrepreneuriat et au développement du territoire en Nord-Est Béarn.
2. Un tiers-lieu où se développe en priorité un bien commun par l'apprentissage et la mise en œuvre de processus, de projets et de pratiques collectives.

L'Espace Coopératif des Fors regroupe six pôles qui interagissent et dialoguent au service du développement économique et solidaire du territoire du Nord-Est Béarn : Pôle « espace de travail partagé », Pôle « accompagnement à la création, au développement et au suivi de la gestion de l'entreprise », Pôle « service et facilitation », Pôle « incubateur de projets coopératifs », Pôle « Emploi/insertion », Pôle « convivialité et créativité ».

L'inauguration officielle aura lieu le mardi 1^{er} octobre 2019 à 18h.

À l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine, 220 Tiers-Lieu sont déjà ouverts. L'ambition est de disposer d'un maillage de 300 tiers-lieux ouverts à l'horizon 2021.

Pour tout renseignement complémentaire ou réservation d'un espace, vous pouvez contacter :
Marie-Line CONCHY-NALDA au 07 82 78 05 50.
Béatrice PUCHEU-VIE au 06 64 11 50 33.
Diapason au 09 81 10 80 50 ou 06 99 65 96 10.

Le plan local de randonnées (PLR) qui sillonne les plaines et coteaux autour de Soumoulou, Pontacq et Ger va évoluer. Les thématiques sport nature, orientation et géocaching sont à l'étude.



PLR OUSSE GABAS

La rando prend l'air du temps

Le PLR dévolu à la randonnée pédestre, équestre et VTT, veut désormais prendre en compte les nouvelles pratiques sportives. Autour d'une thématique sport santé, la Communauté de communes de Nord Est Béarn entend travailler la refonte du PLR Ousse Gabas autour de trois points forts : la course nature, les parcours permanents d'orientation et le géocaching.

La course nature doit permettre aux plus sportifs de s'entraîner dans des conditions proches de celles d'un trail. L'orientation délivre au cours d'une randonnée familiale les clés pour apprendre à s'orienter avec une carte. Enfin le géocaching s'appuie sur la géolocalisation à partir d'un smartphone pour orienter les randonneurs vers des objets à découvrir. Le PLR Ousse Gabas qui compte actuellement

20 circuits de randonnées devrait à terme être plus resserré au bénéfice d'une qualité accrue des parcours proposés. Le Département participera au financement de l'étude préalable à cette refonte.



LE PLU INTERCOMMUNAL du secteur Ousse-Gabas

En septembre, trois réunions publiques présentent le zonage et le règlement écrit du PLU du secteur Ousse-Gabas.



Réunion publique du 4 avril 2018 à Soumoulou.
©CCNEB

3 réunions
publiques sur le
zonage et le règlement

Dans le bulletin précédent, nous vous avons informé de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'échelle de l'ancien territoire Ousse-Gabas. Des réunions publiques se sont tenues en mars et avril 2018 pour présenter les avancées du dossier et plus particulièrement le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Cette année, nous avons programmé trois nouvelles réunions publiques en septembre. À l'ordre du jour, nous prévoyons la présentation du zonage et du règlement écrit.

- 17 septembre à 19h30 à Soumoulou (Espace Julien Brusset)
- 18 septembre à 19h30 à Pontacq (Mairie)
- 24 septembre à 19h30 à Ger (Foyer rural)

LE POINT SUR LA RÉHABILITATION d'anciennes zones polluées

Dans le cadre de ses compétences optionnelles, la Communauté de communes organise et gère la réhabilitation d'anciennes zones polluées.

«**L**a CCNEB a lancé en 2018 un programme global de résorption d'anciennes décharges sauvages et sites à gravats dans un objectif de reconquête et de préservation du patrimoine naturel. 15 sites d'intérêt général sont alors concernés sur 11 communes du territoire. Les travaux sont programmés de novembre 2018 jusqu'à la fin de l'année 2021.

Le site de Livron a été le premier traité. Les travaux de réhabilitation, entièrement financés par la CCNEB avec le soutien du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, ont été menés de novembre 2018 à mars 2019. Les techniques de ré-

habilitation se sont finalisées par un remodelage global du site, la collecte des eaux de pluie et de ruissellement grâce à des fossés périphériques et l'ensemencement de variétés propices aux pollinisateurs. Enfin, le site a également été clôturé et fermé d'un portail afin d'éviter toute récurrence d'actes inciviques.

La commune de Livron a pour projet de valoriser ce site par la pose de ruches et la mise en place d'un troupeau d'ovins ou caprins, offrant ainsi la possibilité à un éleveur de stationner son troupeau et d'entretenir le site par l'éco-pastoralisme.

Le programme se poursuit sur les années 2020 et 2021, la prochaine traitée étant celle de Ger.



M. BERGERET Francis – conseiller municipal (à gauche).
M. SOUBIELLE-CLOS Philippe – Maire de Livron et
conseiller communautaire (à droite).

© UBALDO Morgane

VERS UNE MEILLEURE INTÉGRATION des projets d'aménagement

Un guide méthodologique pour accompagner les projets d'aménagement du territoire.

La Communauté de Communes est compétente pour les projets d'aménagement de l'espace et notamment l'élaboration des documents de planification (Plan local d'urbanisme, carte communale). Elle gère également l'instruction du droit des sols.

À ce titre, elle a organisé le 27 juin 2019 sur la commune d'Ouillon, un séminaire à destination des élus et des techniciens du territoire sur la mise en application d'un outil d'aide à la décision sur les projets d'aménagement.

Le guide méthodologique présenté a été réalisé par le Syndicat Mixte du

Grand Pau, en charge de la mise en œuvre du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial). Il est consultable dans les bureaux de la Communauté de communes, au service urbanisme, et bientôt sur le site internet.

L'objectif principal de cet outil est d'accompagner les porteurs de projet (logements collectifs, lotissements, maisons individuelles...) dans la mise en œuvre d'opérations plus intégrées et plus qualitatives.

Près d'une quarantaine d'élus et techniciens du territoire ont ainsi pu travailler ensemble, par groupe, sur un cas concret, avant de restituer chacun leur travail et d'échanger une dernière fois autour d'un repas.



©CCNEB - CC juin 2019

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, Transfert de compétence

La Communauté de Communes Nord Est Béarn a transféré la compétence assainissement non collectif à compter du 1^{er} janvier 2020. Contacts suivants les communes de résidence :

Communes instruites par

	Le Syndicat Eau Assainissement Béarn Bigorre 80 avenue de Lasbordes - 64 420 Soumoulou Tél. : 05 59 04 13 72	Le Syndicat des Eaux Luy Gabas Léés 68 chemin de Pau - 64 121 Serres-Castet Tél. : 05 59 12 60 70
Actuellement	Ponson-Dessus, Aast, Ger, Pontacq, Barzun, Livron, Hours, Espoey, Lucgarrier, Gomer, Soumoulou, Nousty, Limendous, Lourenties	
Dès le 01/09/2019	S'y rajoutent les communes de Anoye, Arricau-Bordes, Arrosès, Aurions-Idernes, Bassilon-Vauzé, Bétracq, Castillon-Lembeye, Corbère-Abères, Coslédaa-Lube-Boast, Crouseilles, Escures, Gayon, Gerderest, Lalongue, Lannecaube, Lasserre, Lembeye, Lespielle, Luc-Armau, Lucarré, Lussagnet-Lusson, Maspie-Lalonquère-Juillacq, Momy, Monassut-Audiracq, Moncaup, Monpezat, Peyrelongue-Abos, Samsons-Lion, Séméacq-Blachon, Simacourbe	Cadillon
A compter du 01/01/2020	se rajoutent les communes de : Andoins, Bédeille, Espechède, Ouillon, Morlaàs, Serres-Morlaàs	se rajoutent les communes de : Abère, Anos, Arrien, Baleix, Barinque, Bernadets, Buros, Escoubes, Eslourenties-Daban, Gabaston, Higuères-Souye, Lespourcy, Lombardia, Maucor, Riupeyrous, Saint Armou, Saint Castin, Saint Jammes, Saint-Laurent-Bretagne, Saubole, Sedzere, Urost



© UBALDO Morgane

LA BIODIVERSITÉ

aux petits soins

La Trame Verte et Bleue est une mesure issue du Grenelle de l'environnement. Elle permet de préserver la biodiversité de nos territoires. La Communauté de communes Nord Est Béarn a mis en place cette boîte à outil qui se traduit par des actions concrètes.

Les actions menées par la Communauté de Communes du Nord Est Béarn en faveur du patrimoine naturel sont nombreuses.

La déclinaison de la Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle de la CCNEB, a découlé d'une volonté politique propice à la préservation de l'Environnement et a été impulsée notamment par l'élaboration du PLUi d'Ousse Gabas et par la nécessité de répertorier les zones humides du territoire.

La réponse à l'Appel à Projets de la Région Nouvelle-Aquitaine, «Trame Verte et Bleue et Pollinisateurs», a donc été l'occasion de concrétiser cette volonté.

L'objectif initial de cette démarche était d'identifier les milieux prioritaires du territoire, de les préserver, les restaurer et de les valoriser à l'instar des plans de gestion pluriannuels mis en place sur les pelouses sèches à orchidées du Coteau de Lembeye depuis 1995. Près de 100 ha sont aujourd'hui préservés et font l'objet d'animations auprès des scolaires et du grand public, reconnues par le label « Fête de la Nature ».

Le diagnostic de la TVB sur notre territoire s'est articulé en deux volets :

- Un volet étude, par la création d'un atlas cartographique, mettant en évidence les corridors écologiques et les réservoirs de biodiversité constituant nos continuités ;
- Un volet action, à travers lequel, la réouverture de mares a été réalisée, ou encore le brossage de prairies naturelles de fauche, très rares et identifiées lors du diagnostic, afin de ré-

cupérer les semences locales en vue d'un réensemencement lors de la réhabilitation d'anciennes décharges sauvages, programmées en parallèle.

À ce titre parmi les sites réhabilités, celui de Ger est qualifié de prioritaire avec sa zone humide de plus de 25 ha, identifiée au niveau départemental et régional. Les travaux permettront de restituer 1 400 m² de zone humide jusque-là encombrés par les déchets. Cette zone humide fera l'objet d'une importante valo-

risation par la suite, grâce au soutien de l'Europe, de la Région et du Département.

Cette démarche en faveur de la TVB a permis d'instaurer une réelle dynamique opérationnelle au sein de la CCNEB avec notamment la création d'une Commission Patrimoine Naturel.

De plus, notre réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire Vert et Bleu » de la Région Nouvelle-Aquitaine, est une fois de plus l'occasion de bien définir notre stratégie en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

Nous pouvons citer également, parmi les projets et opérations menées en ce sens, la réalisation d'une Etude d'Impact sur la Santé (EIS) à l'échelle du territoire, afin de créer une Trame Biodiversité-Santé et améliorer la santé de notre environnement et de ses habitants. Ce projet est financé à 99 % par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Les travaux permettront de restituer

1 400 m²

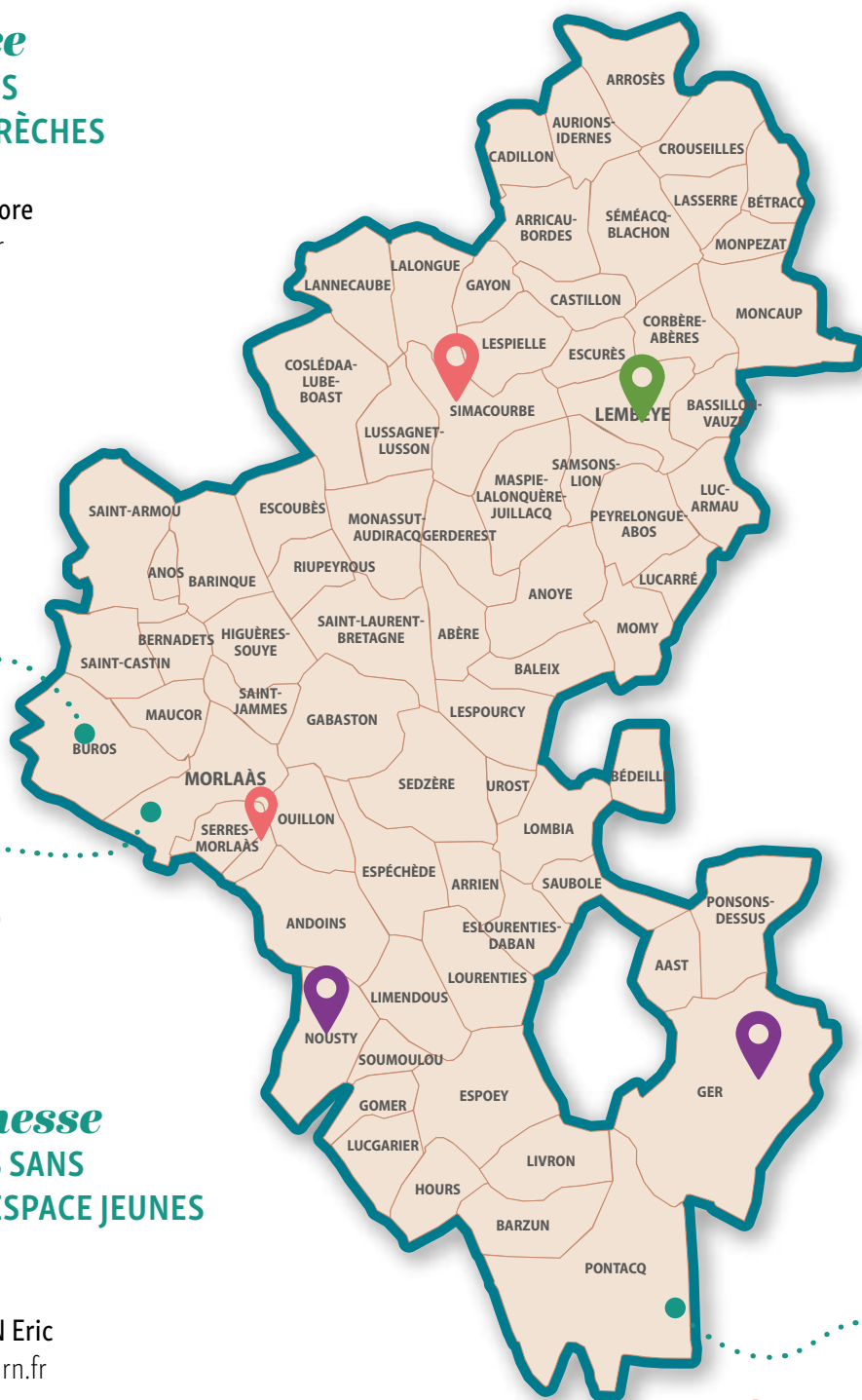
de zone humide

jusque-là encombrés par les déchets

Petite enfance et enfance jeunesse

Petite enfance RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ET CRÈCHES




Coordinatrice: VIDAL Aurore
a.vidal@cc-nordestbearn.fr
06 72 74 18 62



Enfance Jeunesse ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET ESPACE JEUNES

ALSH pour les 3-11 ans
Coordinateur: VAUDRION Eric
e.vaudrion@cc-nordestbearn.fr
06 72 57 81 17

Espace Jeunes pour les 12-17 ans
Responsable: FLOISSAC Roger
r.floissac@cc-nordestbearn.fr
06 08 05 96 57

-  Accueil De Loisirs Sans Hébergement
-  Relais d'Assistants Maternelles
-  Structures Multi-Accueil
-  Espace Jeunes

Office de tourisme

■ **SYNDICAT DE TOURISME GARLIN-LEMBEYÉ à Lembeye**
(Moulié Aurélie / Peignard Carine)
05 59 68 28 78
contact@tourisme-vicbilh.fr

■ **OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MORLAÏS à Morlaàs**
(Clarini Christine / Vignaud Emilie)
05 59 33 62 25
tourisme@paysdemorlaas.fr

Développement économique

- Accueil porteurs de projet
- Accompagnement entreprises et collectifs
- Actualité économie du territoire sur Facebook (Entreprendre en Nord Est Béarn) et LinkedIn

■ **BASTIEN ISÈRE**
b.isere@cc-nordestbearn.fr
06 71 65 10 85

■ **LAËTITIA JOVINE**
l.jovine@cc-nordestbearn.fr
06 17 41 80 07

■ **MATHIEU DESTOUESSE**
m.destouesse@cc-nordestbearn.fr
07 86 95 37 70

Urbanisme

Accueil téléphonique:
lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h

Accueil physique avec ou sans rendez-vous:
lundi 9h-12h
mercredi 9h-12h/14-17h
vendredi 9h-12h/14h-16h30

urbanisme@cc-nordestbearn.fr
05 59 33 46 10

SPANC

■ **SPANC Pays de Morlaàs**
1 rue Saint Exupéry à Morlaàs
Accueil téléphonique:
Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Accueil physique avec ou sans rendez-vous:
mercredi 9h-12h/14h-17h
vendredi 9h-12h/14h-16h30

05 59 33 46 10
spanc@cc-nordestbearn.fr

■ **Syndicat des Eaux Luy Gabas Lées (SELGL)**
Serres-Castet
05 59 12 60 70
pour la commune de Cadillon

■ **Syndicat d'Eau et d'Assainissement Béarn Bigorre (SEABB)**
Soumoulou 05 59 04 13 72
pour les communes d'Anoye, Arricau-Bordes, Arrosès, Aurions-Idernes, Bassilon-Vauzé, Bétracq, Castillon-Lembeye, Corbère-Abères, Coslédaa-Lube-Boast, Crouseilles, Escures, Gayon, Gerderest, Lalongue, Lannecaube, Lasserre, Lembeye, Lespielle, Luc-Armau, Lucarré, Lussagnet-Lusson, Maspie-Lalonquère-Juillacq, Momy, Monassut-Audiracq, Moncaup, Monpezat, Peyrelongue-Abos, Samsons-Lion, Séméacq-Blachon et Simacourbe.

Permanences juridiques

MORLAÏS

05 59 33 46 10

■ **Avocats**
2^{ème} vendredi de chaque mois, de 14h à 15h40

■ **Notaires**
2^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 14h40

■ **Conciliateur de justice**
2^{ème} mercredi de chaque mois, de 13h30 à 17h sans rendez-vous

PONTACQ

05 59 53 50 05

■ **Avocats**
4^{ème} vendredi de chaque mois, de 14h à 15h40 sur rendez-vous

SOUMOULOU

06 98 39 19 44

■ **Conciliateur de justice**
1^{er} vendredi de chaque mois, de 9h à 12h sur rendez-vous

GER

05 62 31 50 60

■ **Conciliateur de justice**
sur rendez-vous

Autres services

■ **Béarn Addictions**
05 59 27 42 43

■ **Maison du Parent**
05 59 27 77 11

■ **Info Jeunes**
05 59 27 94 94

1 lundi après-midi sur 2 (14h-17h)
Centre Multiservices, place Marcadieu à Lembeye
bearn@ceid-addiction.com

■ **Maison de la Solidarité**
05 59 72 14 72
Rue Françoise Dolto à Morlaàs

■ **Médiations des Vallées**
REY Isabelle
06 23 59 39 37
1^{ère} consultation gratuite sur rendez-vous
Pôle Petite Enfance, rue Almudevar à Lembeye

■ **Siectom Coteaux Béarn Adour**
05 59 68 09 02
Chemin Barthe à Sévignacq



Nord Est Béarn
communauté de communes

Siège de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn à Morlaàs

1, rue Saint-Exupéry - BP 26 - 64160 MORLAAS
contact@cc-nordestbearn.fr
05 59 33 46 10

Antenne à Lembeye

38 place Marcadieu - 64350 LEMBEYE
accueil.lembeye@cc-nordestbearn.fr
05 59 68 50 22